

Proposition présentée par les membres des groupes PLR, Vert.e.s, PDC et PS

Date de dépôt : 22 mars 2021

Proposition de résolution

R1

Non à la suppression des cartes journalières communales CFF !

Le Conseil municipal de la Ville de Versoix,

vu l'article 30 de son règlement ;

considérant :

- que la presse a annoncé la suppression, dès 2024, du système des cartes journalières communales CFF, décidée sous l'égide de l'« Alliance SwissPass » ;
- que les communes n'ont visiblement pas été consultées ;
- que les Conseils municipaux n'ont a fortiori pas été informés ;
- que cette prestation, à Versoix comme ailleurs, est unanimement appréciée et fait l'objet d'un engouement constant ;
- que la vente des dites cartes par les communes, au prix de CHF 42.- à Versoix, poursuit divers objectifs complémentaires et plus que jamais d'actualité, dont l'encouragement à la culture, au sport et au voyage en Suisse ainsi qu'à l'utilisation de moyens de transports non polluants et à faibles émissions de CO₂, et ce, à un prix abordable,

déclare s'opposer à la suppression pure et simple du système de cartes journalières communales CFF, et invite le Conseil administratif à défendre cette position avec fermeté auprès des acteurs concernés aux niveaux genevois et suisse, en demeurant attentif à ce que toute éventuelle solution de remplacement demeure conforme aux objectifs susmentionnés.